

Bruxelles, le 27 février 2026
(OR. en)

6171/26

SOC 66
EMPL 25
ECOFIN 172
EDUC 39
COMPET 255
DATAPROTECT 65
DIGIT 54

NOTE

Origine: la présidence

Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil

Objet: Semestre européen 2026

De l'innovation à des emplois de qualité: utiliser l'IA pour renforcer l'emploi de qualité et les droits des travailleurs

- *Échange de vues*

Dans la perspective de l'échange de vues que le Conseil EPSCO tiendra le 9 mars 2026, les délégations trouveront en annexe une note d'orientation de la présidence sur la question visée en objet.

Note d'orientation dans la perspective d'un échange de vues sur le

Semestre européen 2026 - De l'innovation aux emplois de qualité: utiliser l'IA pour renforcer

l'emploi de qualité et les droits des travailleurs

Contexte: le marché du travail de demain et le Semestre européen

Comme l'ont montré de récents rapports, depuis de nombreuses années, la croissance de la productivité en Europe est à la traîne par rapport à celle d'autres régions. Si des facteurs structurels et historiques ont joué un rôle dans cette situation, ces dernières années, l'une des raisons principales de cet écart croissant réside dans le fait que l'Europe est passée à côté de l'essor de la transformation numérique. De plus, à moins que d'importantes réformes ne soient menées pour permettre à davantage de jeunes entreprises de se développer et à davantage de jeunes talents de rester en Europe, cette dernière continuera de prendre du retard.

Pour voir le jour, ces importantes réformes ont besoin d'un marché du travail plus résilient et d'un environnement d'investissement plus dynamique. La recherche économique, et notamment les travaux de Christopher Pissarides sur l'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre et sur le changement structurel, souligne que les résultats en matière d'emploi ne sont pas uniquement déterminés par la technologie mais dépendent également de facteurs tels que la structure institutionnelle de l'économie, son capital humain et les capacités qu'elle offre à l'appui d'une collaboration constructive entre les secteurs public et privé. Lorsque l'un de ces facteurs est absent, cela crée des obstacles qui affaiblissent le lien entre technologie et productivité – ces obstacles sont connus collectivement comme des "frictions" dans le fonctionnement des marchés du travail.

L'Europe doit agir rapidement pour réduire ces frictions. L'intelligence artificielle, avec ses capacités toujours plus importantes, offre de nouvelles occasions de réaliser des investissements productifs et de mieux utiliser le capital humain. L'issue de ce processus – création dynamique d'emplois et productivité accrue, ou perte d'emplois et creusement de l'écart avec nos concurrents – dépend de la manière dont nous gérons notre écosystème numérique, des réformes institutionnelles requises, de la mise à niveau de nos systèmes de compétences et de la vitesse à laquelle les travailleurs peuvent évoluer vers de nouvelles fonctions.

L'efficacité des investissements en faveur de l'IA est tributaire du développement de nouvelles compétences et capacités permettant aux personnes de travailler de manière productive avec les systèmes d'IA. Comme le souligne la recommandation relative au capital humain¹, cultiver cet ensemble de compétences requiert un investissement coordonné dans la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et l'apprentissage tout au long de la vie. Dans le même temps, au fur et à mesure que les systèmes d'IA gagnent en capacité et que les entreprises acquièrent de l'expérience pour ce qui est de les intégrer à leurs opérations, des déplacements d'emplois pourraient survenir, et les gains de productivité pourraient profiter de manière disproportionnée aux travailleurs très qualifiés, ce qui pourrait creuser les inégalités de revenus. Ces tendances appellent des réponses institutionnelles claires et coordonnées.

Dans ce contexte, le Semestre européen fournit un cadre permettant de coordonner des réformes structurelles qui réduisent les frictions sur le marché du travail, améliorent l'adéquation entre l'offre et la demande et soutiennent la mobilité, la reconversion professionnelle et la création d'emplois. En alignant les plans budgétaires et structurels sur les priorités en matière d'emploi et de questions sociales, le Semestre européen peut contribuer à faire en sorte que l'innovation se traduise par une croissance durable et inclusive.

IA, organisation du travail et emplois de qualité

Le déploiement de l'IA et d'autres technologies numériques avancées sur le lieu de travail ne saurait être évalué uniquement sous l'angle de la productivité. Les systèmes technologiques sont intégrés aux choix organisationnels, aux modèles de gestion des ressources humaines et, à plus large échelle, aux stratégies des entreprises. La théorie économique suggère qu'une innovation accroissant la productivité génère des gains durables en matière d'emploi lorsqu'elle s'accompagne d'investissements complémentaires dans le domaine des compétences et qu'elle est soutenue par des institutions du marché du travail efficaces.

¹ Recommandation de RECOMMANDATION DU CONSEIL relative au capital humain dans l'Union européenne (doc. ST 15278/25).

Le cadre juridique de l'UE prévoit d'importantes garanties. Le règlement sur l'IA² établit des obligations pour les systèmes d'IA à haut risque, y compris ceux qui sont utilisés pour le recrutement, la gestion des salariés et l'évaluation de la performance. Le règlement général sur la protection des données³ et l'acquis existant en matière de droit du travail – y compris la législation relative à des conditions de travail transparentes et prévisibles, à la santé et la sécurité au travail et à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée – renforcent encore le corpus réglementaire de l'UE dans ce domaine. Des mesures législatives ciblées pourraient encore s'avérer nécessaires pour faire en sorte que les travailleurs bénéficient d'une protection réelle et que chacun, y compris les entreprises, puisse bénéficier de l'adoption de l'IA et d'autres technologies numériques avancées. L'application effective de ces mesures reste essentielle pour faire respecter le principe selon lequel l'humain reste aux commandes, prévenir la discrimination algorithmique et préserver la confiance.

La création d'emplois de qualité est l'une des grandes priorités mises en avant par la feuille de route pour des emplois de qualité⁴, présentée par la Commission européenne en décembre 2025. Lorsque les cadres institutionnels permettent un partage équitable des gains, une augmentation de la productivité peut se traduire par de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail. En l'absence de tels cadres, l'évolution technologique risque de creuser les inégalités et de renforcer la segmentation du marché du travail. La difficulté n'est donc pas de savoir s'il faut adopter des innovations technologiques, IA comprise, mais de savoir comment orienter leur développement et leur utilisation de manière à ce qu'elles améliorent la qualité des emplois, la cohésion sociale et la compétitivité européenne.

² Règlement (UE) 2024/1689 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 établissant des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle et modifiant les règlements (CE) n° 300/2008, (UE) n° 167/2013, (UE) n° 168/2013, (UE) 2018/858, (UE) 2018/1139 et (UE) 2019/2144 et les directives 2014/90/UE, (UE) 2016/797 et (UE) 2020/1828 (règlement sur l'intelligence artificielle).

³ Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).

⁴ Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions du 4 décembre 2025 intitulée "Feuille de route pour des emplois de qualité" [COM(2025) 944].

Compétences à l'épreuve du temps, veille du marché du travail et transitions

Lors de la réunion informelle des ministres de l'emploi et des affaires sociales qui s'est tenue le 13 février sous la présidence chypriote, les ministres ont souligné que les transitions verte et numérique transformaient en profondeur les structures professionnelles et les exigences en matière de compétences. La pratique continue du perfectionnement et de la reconversion professionnels doit devenir une constante des marchés du travail européens plutôt qu'une réponse exceptionnelle à la crise.

L'IA a la capacité, en soi, d'améliorer le fonctionnement du marché du travail. Les outils avancés de veille du marché du travail améliorent la prévision des besoins en matière de compétence, repèrent les goulets d'étranglement et soutiennent des politiques de formation ciblées. En améliorant la qualité et l'actualité des informations, ces outils réduisent les frictions de recherche et accélèrent les transitions des secteurs en déclin vers les secteurs en expansion.

Pourtant, les transitions sont rarement automatiques. Les données disponibles montrent que les travailleurs remplacés par les évolutions technologiques peuvent être confrontés à un chômage prolongé ou à des baisses de salaire durables, sans bénéficier d'un soutien adéquat. Les politiques actives du marché du travail, les services publics efficaces d'aide à l'emploi et les mesures de protection sociale ciblées sont donc des compléments indispensables aux stratégies d'innovation.

Le dialogue social et la négociation collective jouent également un rôle essentiel dans la gestion de la transformation technologique. Ils permettent de négocier des solutions aux niveaux du secteur et de l'entreprise, soutiennent les utilisations responsables de la gestion algorithmique et contribuent à une répartition équitable des gains de productivité. L'existence d'institutions solides diminue l'incertitude et favorise l'acceptation du changement. C'est ce que souligne l'avis que la présidence chypriote a invité le CESE à élaborer sur le thème "*Améliorer la qualité de l'emploi et les conditions de travail grâce à l'introduction et à la promotion d'outils afférents (y compris l'IA), et renforcer le dialogue social et la négociation collective*"ⁱ.

Initiatives à venir et cohérence des politiques

L'acte législatif sur des emplois de qualité et le train de mesures sur la mobilité équitable de la main-d'œuvre annoncés peuvent contribuer à réduire la segmentation du marché du travail, à renforcer l'application de la législation et à favoriser la convergence ascendante entre les États membres.

La cohérence des politiques sera décisive. Les stratégies relatives à l'industrie et à l'innovation doivent être alignées sur les réformes de l'emploi et sur les politiques en matière de compétences. Les mesures qui stimulent les investissements en faveur de l'IA devraient s'accompagner d'initiatives qui facilitent la mobilité des travailleurs, promeuvent l'apprentissage tout au long de la vie et protègent les droits fondamentaux. Cette approche intégrée tient compte à la fois des données économiques et des principes fondamentaux du modèle social européen.

Rôle de la formation EPSCO dans le cadre du Semestre européen

Les ministres EPSCO ont un rôle central à jouer pour veiller à ce que les considérations relatives à l'emploi et aux affaires sociales soient pleinement intégrées au Semestre européen. Par des orientations stratégiques, un examen par les pairs et des recommandations par pays, le Conseil EPSCO peut façonner des réformes qui renforcent le dynamisme du marché du travail tout en préservant l'équité et la cohésion.

Dans le cadre du cycle 2026 du Semestre européen, le Conseil EPSCO a la possibilité de contribuer au débat et de l'orienter vers une approche plus équilibrée dans laquelle l'innovation, le déploiement de l'IA et la compétitivité sont compatibles avec des emplois de qualité, un dialogue social robuste et des institutions solides. De cette manière, la transformation technologique de l'Europe peut renforcer non seulement la performance économique, mais également la cohésion sociale et la confiance.

Questions en vue du débat

1. Comment le Semestre européen peut-il mieux soutenir les réformes qui réduisent les frictions sur le marché du travail et améliorent l'adéquation entre l'offre et la demande, dans le contexte de transformations induites par l'IA?
 2. Quelles mesures supplémentaires sont nécessaires au niveau national et au niveau de l'UE pour faire en sorte que l'adoption de l'IA au travail renforce les droits des travailleurs et favorise la convergence sociale ascendante?
-

ⁱ L'avis exploratoire, qui doit être adopté par la plénière du CESE les 18 et 19 mars 2026, "souligne que le dialogue social et la négociation collective jouent un rôle central à tous les niveaux, tout comme la coopération structurée entre le Bureau européen de l'IA, la Commission européenne et les partenaires sociaux, pour faire en sorte que le déploiement de l'IA contribue à une transition numérique qui soit équitable, inclusive et compétitive, moyennant une prise en compte systématique des problématiques liées à l'égalité des sexes, à l'équilibre entre les générations et à la vulnérabilité, ainsi que des besoins des PME."